

FICHE TECHNIQUE N° 1 INSTALLER DES NIDS ARTIFICIELS POUR LES HIRONDELLES ?

POURQUOI INSTALLER DES NIDS ARTIFICIELS ?

Au retour de la migration, les oiseaux peuvent s'installer dans un nid tout prêt. Les parents économisent leurs ressources énergétiques dans la fabrication : chaque adulte réalise environ 2000 allers-retours pour construire son nid.

- 1/ Des nids sont déjà présents sur un bâtiment : installer un nid artificiel **renforcera la population.**
- 2/ Des **nids ont été détruits** sur un bâtiment (vétusté naturelle du nid ou destruction volontaire) : installer un nid artificiel facilitera la réinstallation des oiseaux.

QUAND INSTALLER LES NIDS ARTIFICIELS ?



Nids artificiels d'Hirondelle de fenêtre avec planchette,
© Charlie Carels - GTH

- 1/S'il y a des nids sur le bâtiment : entre octobre et mars, durant cette période, les hirondelles sont dans l'hémisphère sud où la nourriture est disponible.
- 2/S'il n'y a plus de nids sur le bâtiment : toute l'année.

OÙ ET COMMENT INSTALLER DES NIDS ARTIFICIELS ?

- Le bâtiment propice (son propriétaire doit bien sûr avoir donné son accord) :
- est dans un rayon de 50 m de nids d'hirondelles déjà occupés.
 - est à proximité de points d'eau pour faciliter la maçonnerie.



Hirondelle de fenêtre adulte nourrissant ses jeunes,
Secteur d'Abbeville (80)
© J.M. Dupont

- est à proximité de zones de nourrissage riches en insectes.
- Sur le bâtiment, l'endroit précis doit être à l'abri des prédateurs domestiques (chat) et se situer le plus en hauteur possible (au coin d'une fenêtre, sous les cache-moineaux) et à l'abri de la pluie.

Au moment de l'installation, voilà d'autres consignes :

- Choisissez la façade où des nids occupés sont déjà présents.
- s'il n'y a pas de nid sur le bâtiment, il n'y a pas de préférence d'exposition particulière, par contre choisissez une façade claire.
- laissez un espace de 20 cm à droite et à gauche avec les nids voisins (artificiels ou existants), sinon les oiseaux construisent entre deux nids en place.
- installez le nid de façon amovible : s'il n'est pas occupé au bout de 2 ans déplacez-le ; l'entretien de la façade en sera également facilitée.
- installez une **planchette réceptacle** des fientes sous le nid, elle doit être :
 - en bois (évitiez le métal qui réfléchit la lumière et éblouit).
 - située à au moins 40 cm au dessous du nid.
 - décollée du mur de 1 cm, sinon les oiseaux construisent leur nid en dessous.
 - d'une taille suffisante : environ 35 cm de large et 30 cm de long (faites avec les matériaux de récupération dont vous disposez).



Nid naturel d'Hirondelle de fenêtre avec planchette,
© Charlie Carels - GTH

Une grosse dose de patience : il faut du temps aux oiseaux pour trouver le nid installé, aussi soyez patient (taux d'occupation d'environ 60 %).

Si une autre espèce s'installe (Rougequeue, Moineau domestique), ne la délogez pas, l'objectif est d'aider toute la biodiversité !



Nid d'Hirondelle rustique réutilisé par un Troglodyte mignon,
Secteur de Montdidier (60) - © C. Derozier

OÙ ACHETER DES NIDS ARTIFICIELS ?

Les nids artificiels coûtent entre 30 et 50 € ; ils sont les plus solides dans le temps.
http://www.nichoirs-schwegler.fr/oiseaux_hirondelles_e1.html
<http://www.lpo-boutique.com/catalogue/jardin-d-oiseaux/nichoirs/>
www.biosymbiose.fr



Nichée d'Hirondelles rustiques,
Secteur de Clermont (60)
© M. Jabouille



POURQUOI AIDER LES HIRONDELLES ?

Les populations d'hirondelles ont fortement diminué en raison de :

- > la disparition de leurs proies : molécules chimiques impactant les insectes ; disparition des prairies, friches, zones naturelles où vivent les populations d'insectes.
- > la raréfaction des points d'eau et de boues pour maçonner le nid : comblement de mares, disparition de points d'eau.
- > la destruction de leurs nids sur les bâtiments : par raison esthétique ou suite à des travaux d'entretien de peinture, de sablage ou crépis, mais aussi de la réfection ou du remplacement de fenêtres.
- > la fermeture et la réhabilitation des granges et des garages : portes fermées en permanence, fenêtre occultée, les oiseaux ne peuvent plus entrer.

COMMENT AIDER LES HIRONDELLES ?

- > **Leur repas** : aidez les insectes, proies que les hirondelles consomment en grande quantité : pour cela laissez quelques zones de végétation en évolution naturelle, sans tonte (2 m² mini) : les plantes poussent, les insectes s'installent et leurs prédateurs ensuite.
- > **Leur lieu d'abreuvement et de maçonnerie** : créez des mares et points d'eau, laissez des flaques boueuses (un simple couvercle de baignoire retourné avec de la terre sur le bord).
- > **Leur nid** : laissez accessibles les corniches, angles de fenêtres ; laissez une fenêtre ou un battant de porte ouvert de mars à septembre, jour et nuit ; conservez les nids naturels en place et installez-y à côté des nids artificiels pour renforcer les populations.



*Adulte nourrissant les jeunes au nid,
Secteur d'Abbeville
© J.M. Dupont*

L'Hirondelle de fenêtre *Delichon urbicum* et l'Hirondelle rustique *Hironda rustica* sont des espèces protégées par la loi. La destruction d'oiseaux et de nids (occupés ou non) est interdite. L'association **Picardie Nature** apporte **les conseils pour faciliter la prise en compte de ces oiseaux.**

VOS OBSERVATIONS ET LA FRÉQUENTATION DE VOS NIDS NOUS INTÉRESSENT

partagez-les sur le site : www.nids.hirondelles.picardie-nature.org

CONTACT :

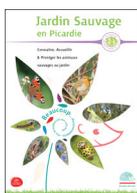
Des questions, des renseignements ?
Contactez l'**association Picardie Nature** – Programme de protection des espèces animales protégées dans le bâti : actions pour les chauves-souris & les hirondelles – Sophie Declercq – 06 37 15 78 20 / 03 62 72 22 50 – www.picardie-nature.org

LES ANIMAUX SAUVAGES VOUS INTÉRESSENT :



Pour les connaître
Notre ouvrage **Les oiseaux de Picardie** est en vente sur notre boutique en ligne.

www.clicnat.fr : base régionale d'informations sur la faune sauvage gérée par Picardie Nature.



Pour les aider
Notre ouvrage **Jardin sauvage en Picardie** est en vente sur notre boutique en ligne.

L'ASSOCIATION PICARDIE NATURE :

Picardie Nature est une association fédérative régionale de citoyens qui :

- **œuvrent** à la connaissance de la biodiversité ;
- **agissent** en protégeant des espèces ou milieux menacés ;
- **interviennent** pour le respect de la réglementation ;
- **militent** pour la prise en compte de l'environnement dans les projets d'aménagement ;
- contribuent à l'éducation et à la **sensibilisation** pour la protection de la nature et de l'environnement en Picardie.

REJOIGNEZ LES 1000 ADHÉRENTS !